



Ligue Francophone Belge de Badminton

AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION BELGE DE BADMINTON

Boulevard Henri Rolin 3/5

1410 Waterloo

Site : www.lfbb.be

LABELLISATION

SAISON 2018 - 2019

MODE D'EMPLOI

Version : Aout 2018



0. Table des matières

1. LA « CATÉGORISATION », KÉSAKO ?	3
2. LES « LABELS », KÉSAKO ?	5
2.1 CRITÈRES REQUIS À LA LABELLISATION	7
2.2 LES LABELS DE TYPE « DÉVELOPPEMENT »	7
2.3 LES LABELS DE TYPE « ENTRAÎNEMENT »	9
2.4 QUELS SONT LES AVANTAGES ?	11
3. CONTACTS.....	12



1. La « catégorisation », késako ?

Qu'est-ce que c'est ?

Une différenciation des clubs en fonction de la répartition de ses affiliés dans différentes catégories.

Pourquoi ?

- Pour orienter les nouveaux pratiquants vers les clubs correspondant au mieux à leurs attentes ;
- Pour identifier les atouts des clubs ;
- Pour aider les clubs à mettre en avant, entre autres, leur philosophie et/ou leur(s) domaine(s) de prédilection ;
- Pour encourager les clubs à développer leur offre de services.

Quand ?

Une première liste sera publiée sur le site LFBB en septembre 2018. Par la suite, la mise à jour de cette liste aura lieu à chaque début d'année civile.

Quels avantages pour les clubs ?

- Meilleure intégration des nouveaux pratiquants et fidélisation de ceux-ci ;
- Viser juste : enrôlement de nouveaux membres en adéquation avec l'esprit du club ainsi que ses activités ;
- Capter de nouveaux membres dans les secteurs déjà bien développés => pérennité de l'activité au sein du club ;
- Fidéliser les membres en répondant à leurs attentes => intégration plus aisée pour les nouveaux pratiquants ;
- Développer de nouveaux champs d'activité => attirer un nouveau public => augmentation du nombre de membres ;
- Dynamiser la vie du club en identifiant directement les intérêts des nouveaux pratiquants.

Quelles catégories ?

Chaque club voit sa liste d'affiliés analysée sur base de quatre critères d'âge et / ou de genre. Si un des deux critères quantitatifs **A** et **B** est atteint, le club se distinguera dans la catégorie spécifique au critère.

Critères d'âge et/ou de genre	A Nbre d'affiliés répondant au critère	B Nbre d'affiliés <u>ET</u> % du club répondant au critère	Catégorie
15 ans et moins	> 30	> 20 ET 20% du club*	Jeunes
Joueuses féminines de 16 ans et plus			Femina
De 18 à 25 ans	> 20	N/A	Etudiants
50 ans et plus	> 15		Seniors

Tableau 1 - Catégories et leurs critères de reconnaissance

* Il s'agit là du nombre d'affiliés du club répondant au critère d'âge et / ou de genre par rapport au nombre total d'affiliés au sein du club.

2. Les « labels », késako ?

Qu'est-ce que c'est ?

Une reconnaissance publique de la qualité de l'offre des clubs dans des domaines d'encadrement spécifiques.

Pourquoi ?

- Pour aider les pratiquants et nouveaux pratiquants à s'orienter vers les clubs qui répondent à leurs attentes ;
- Pour encourager les clubs à se développer dans des domaines d'encadrement spécifiques ;
- Pour aider les clubs à développer plus encore leurs compétences existantes ;
- Pour encourager les clubs et leurs moniteurs à se former, garantissant un encadrement reconnu et de qualité ;
- Pour proposer des programmes de formation et d'entraînement cohérents répondant aux critères qualitatifs et quantitatifs de la LFBB.

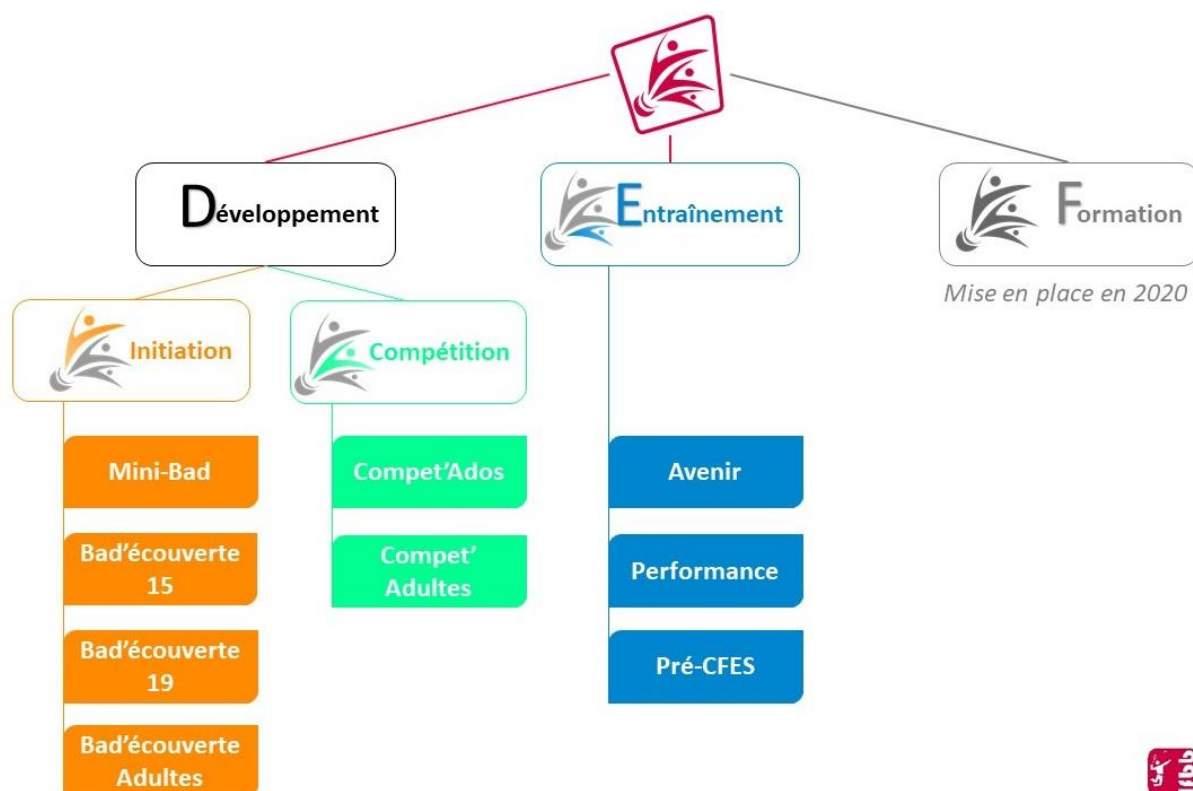
Quand ?

Dès septembre 2018. Les demandes de label pourront être introduites en cours de saison. Les candidatures seront évaluées chaque début de mois.

Quels avantages ?

- Reconnaissance de l'investissement des dirigeants et de l'encadrement de qualité aux yeux de tous ;
- Publicité pour le club et mise en avant par la LFBB ;
- Partenariat privilégié avec la LFBB dans le développement des compétences d'un club ;
- Enrôlement de nouveaux membres en adéquation avec les objectifs des clubs ;
- Pour intégrer une partie de la formation des moniteurs au sein des clubs.

Quels labels ?



En pratique

Voici les différentes étapes de labellisation d'un club :

1. Compléter la demande de labellisation en ligne sur notre site internet.
2. Un accusé de réception sera transmis au club.
3. La LFBB examinera les candidatures. Il est possible qu'un référent au projet de labellisation prenne contact avec le club afin de compléter les renseignements.
4. Durant la première semaine de chaque mois, la LFBB publiera les nouveaux clubs labellisés.
5. Le club nouvellement labellisé sera personnellement averti par mail. Il recevra à cette occasion le logo électronique avec ses différents labels pour la saison 2018 - 2019.

2.1 Critères requis à la labellisation

Pour bénéficier d'un ou plusieurs labels, le club doit répondre aux critères suivants :

- Toutes les personnes qui pratiquent le badminton pendant les créneaux horaires du club sont affiliées à la LFBB ;
- Le club est en ordre financièrement vis-à-vis de la LFBB ;

2.2 Les labels de type « Développement »

Critères Généraux

- Le club saisit toute opportunité de promotion et de découverte de l'activité au public cible, en se manifestant voire en s'impliquant dans les activités proposées par les autorités communales, les écoles ou toute autre organisation de la promotion du sport au niveau local ;
- Le club précise dans sa communication qu'il suit le programme de développement mis en place par la LFBB.

Critères spécifiques

LABEL		Age Nombre	Niveau	Fréquence	Séance Libre	Préparation Physique	Programme compétitions	Objectifs Individuels	Formateur
INITIATION	Mini-Bad	6 à 10 ans Max 12 joueurs	Débutant	2x 1h/sem ²	Non	Non	Facultatif	Non	<ul style="list-style-type: none"> Moniteur Initiateur Badminton Niveau 1 ADEPS Animateur Badminton + diplôme pédagogique
	Bad'écouverte 15	10 à 14 ans Max 12 joueurs		1x1h30/sem	Conseillée				
	Bad'écouverte 19	14 à 18 ans max 12 joueurs							
	Bad'écouverte Adultes	16 à 66 ans max 12 joueurs		Programme 2x10 séances 1h30					
COMPETITIO	Compét' Ados	15 à 19 ans Max 16 joueurs	Assimilé C1 à A	2x1h30/sem	Au moins 1x/sem	Conseillée 1x/sem	Programme de tournoi ³ Objectif de club Top16/Top12	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Moniteur Educateur Badminton Niveau 2 ADEPS⁴
	Compét' Adultes	16 à 66 ans Max 16 joueurs		1x2h/sem					

Tableau 2 - Type de label "Développement" : Critères spécifiques pour chaque label

² Le club propose deux séances hebdomadaires, sans l'obligation pour les participations d'assister aux 2 sessions.

³ L'entraîneur assure un suivi du calendrier de tournois des joueurs. Il oriente ceux-ci dans le choix des compétitions.

⁴ Dans le cas où l'entraîneur justifie un niveau assimilable par son expérience, ses acquis et ses compétences, une dérogation d'un an peut être demandée, laissant le temps à l'entraîneur de se mettre à jour au niveau de sa certification.

2.3 Les labels de type « Entraînement »

Critères Généraux

- L'entraîneur responsable respectera le calendrier sportif de la LFBB pour les joueurs sélectionnés « Ligue » ;
- L'entraîneur responsable est en contact régulier avec le référent du type de label « Entraînement » concernant les objectifs, les calendriers et toute autre question relative aux joueurs sélectionnés « LFBB » ;
- Au moins une personne de l'encadrement du club se présente lors des formations continuées ou lors de séminaires relatifs au projet « Labellisation » ;
- Les joueurs sont accompagnés dans certains tournois. Le calendrier des compétitions est établi en collaboration avec le référent du type de label « Entraînement » ;
- Le club accompagne ses jeunes talents issus des catégories d'âge pour lesquelles le club est labellisé, lors des journées de détection / sélection organisées par la LFBB.

Critères spécifiques

LABEL		Age	Nombre	Entraînements ⁵	Joueurs sélectionnés	Programme compétitions	Etablir des objectifs	Formateurs ⁶
ENTRAÎNEMENT	AVENIR	U10	Un moniteur/8 joueurs	Mini-bad : 2x1h/sem	Non obligatoire	Suivi lors de certains tournois ciblés	De développement de groupe et individualisé	Moniteur Initiateur Badminton avec 3 ans d'expérience Niveau 1 ADEPS avec 3 ans d'expérience
		U11		U11 – U13 : 2x1h30/sem				
		U13		PP adaptée : conseillée 1h/sem				
	PERFORMANCE	U13	Un moniteur/10 joueurs	3x1h30/sem	Province et/ou Ligue	Etablir un calendrier sportif en fonction des objectifs.	De développement de groupe et individualisé.	Responsable de l'école des jeunes : Moniteur Educateur Badminton Niveau 2 ADEPS avec 3 ans d'expérience
		U15		PP adaptée : conseillée 1h/sem				
	PRE-CFES	U13	Un moniteur/10 joueurs	3x1h30/sem dont une session est l'entraînement ligue hebdomadaire ⁷	Min 4 joueurs Ligue	Pour les joueurs LFBB – lien avec leur calendrier de sélection	Avec la LFBB, établir les objectifs à court, moyen et long terme des joueurs sélectionnés	Entraîneurs : Moniteur Initiateur Badminton avec 3 ans d'expérience Niveau 1 ADEPS avec 3 ans d'expérience
U15		PP adaptée : 1h/sem Min 5 Journées de stage durant la saison						

Tableau 3 – Type de label "Entraînement" : Critères spécifiques pour chaque label

⁵ La fréquence des entraînements est celle des joueurs participant au groupe labellisé. Par exemple, s'il est prévu 2 séances d'une heure trente hebdomadaires, cela signifie que le joueur doit participer à ces deux séances.

⁶ Dans le cas où l'entraîneur justifie un niveau assimilable par son expérience, ses acquis et ses compétences, une dérogation d'un an peut être demandée, laissant le temps à l'entraîneur de se mettre à jour au niveau de sa certification.

⁷ Ouvert aux joueurs sélectionnés LFBB de la région. Possibilité de sparring partner U17

2.4 Quels sont les avantages ?

Outre les avantages déjà mentionnés précédemment, la LFBB intervient de manière plus spécifique pour les clubs disposant de certains labels que la LFBB veut promouvoir.

Interventions de la LFBB pour les labels Développement

- Le label du club est renseigné sur une carte interactive disponible sur le site de la LFBB (www.lfbb.be) ;
- Le club labellisé peut demander le soutien de la LFBB dans l'élaboration des demandes de subsides auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles ;
- Toute organisation de promotion du badminton auprès du public cible (6-9 ans) ainsi que toute bonne pratique sera appuyée par la communication de la fédération ;
- Invitation VIP d'un représentant du club lors de certains événements LFBB ;
- La fédération fournit les contenus pédagogiques. Elle tiendra compte de l'évaluation de l'utilisation de ces derniers par l'ensemble des clubs labellisés et y apportera les modifications nécessaires à leur amélioration ainsi qu'à l'accessibilité de ceux-ci.

Mais encore...

- Réduction sur les frais de formation pour un moniteur par an ;
- Formation continuée gratuite pour un moniteur par club labellisé ;
- Possibilité d'encadrement d'une séance par un cadre LFBB se basant sur les contenus de formation en fonction des disponibilités et des facilités du club ;
- Accès à une plate-forme d'échange et de partage des bonnes pratiques au sein des clubs labellisés.

Les clubs labellisés Pré-CFES

Le club labellisé « Pré-CFES » est un candidat potentiel pour l'organisation de « l'entraînement ligue hebdomadaire ». L'encadrement et les frais de location de salle sont à charge de la LFBB.

Interventions de la fédération pour les labels *Entraînement*

- Toutes les interventions citées pour les labels développement ;
- Collaboration et proximité avec les cadres techniques de la LFBB (visite lors des sessions, suivi des objectifs et des évaluations) ;
- Dans le cadre d'un projet de promotion du badminton, collaboration possible avec les élites francophones (démonstration dans le club, entraînement avec les élites, etc.).

3. Contacts

Référent pour les labels du type Développement :

Hervé Conti – Chargé du développement LFBB



0468/45.89.05



labels@lfbb.be

Référent pour les labels du type Entraînement :

Kevin Vervaeke – Entraîneur & Responsable formation LFBB



0479/29.24.84



labels@lfbb.be